

Première estimation pour le quatrième trimestre 2014

## **Excédent de 33,4 milliards d'euros des échanges courants de l'UE28**

Excédent de 40,7 milliards d'euros pour la balance des services

Ce communiqué de presse, et la deuxième estimation pour le quatrième trimestre de 2014, qui sera publiée le 9 avril 2015, sont les derniers communiqués de presse comportant des données trimestrielles pour le compte des opérations courantes de l'UE28.

Commençant par les données pour janvier 2015, qui seront publiées le 20 mars 2015, Eurostat publiera à l'avenir les données mensuelles pour le compte des opérations courantes de l'UE28.

Le compte des opérations courantes<sup>1</sup> de l'UE28<sup>2</sup>, corrigé des variations saisonnières, a enregistré un excédent de 33,4 milliards d'euros au quatrième trimestre 2014, contre des excédents de 15,1 mrd au troisième trimestre 2014 et de 29,9 mrd au quatrième trimestre 2013, selon les premières estimations<sup>3</sup> d'**Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**.

Au quatrième trimestre 2014 par rapport au troisième trimestre 2014, basé sur des données corrigées des variations saisonnières, le solde du compte des biens est devenu excédentaire (passant de -6,5 mrd d'euros à +12,4 mrd) et l'excédent du compte des services a augmenté (passant de +37,9 mrd à +40,7 mrd). Le déficit du compte des revenus secondaires a amélioré (de -18,8 mrd à -17,4 mrd). L'excédent du compte des revenus primaires s'est transformé en déficit (de +2,5 mrd à -2,3 mrd).

Ces données sont sujettes à révision.

### **Euro-indicateurs de la balance des paiements de l'UE28, corrigés des variations saisonnières** (en milliards d'euros)

	<b>T4/2013</b>	<b>T1/2014</b>	<b>T2/2014</b>	<b>T3/2014</b>	<b>T4/2014</b>
<b>Solde des opérations courantes de l'UE28</b>	29,9	13,6	14,6	15,1	<b>33,4</b>
<b>Solde du compte des biens</b>	0,1	-10,8	-9,5	-6,5	<b>12,4</b>
<b>Solde du compte des services</b>	40,1	42,4	38,6	37,9	<b>40,7</b>
<b>Solde du compte des revenus primaires</b>	9,7	1,5	6,3	2,5	<b>-2,3</b>
<b>Solde du compte des revenus secondaires</b>	-20,0	-19,5	-20,9	-18,8	<b>-17,4</b>

Source: Eurostat

**Euro-indicateurs de la balance des paiements de la zone euro<sup>4</sup> (ZE18) - données mensuelles<sup>5</sup>**  
**corrégés des variations saisonnières**  
(en mrds d'euros)

	Déc 13	Janv 14	Fév 14	Mars 14	Avr 14	Mai 14	Juin 14	Juil 14	Août 14	Sept 14	Oct 14	Nov 14	Déc 14
<b>Solde des opérations courantes de la zone euro</b>	21,1	20,6	21,0	17,4	19,2	21,2	17,5	17,5	17,8	30,8	19,6	19,9	17,8
<b>Solde du compte des biens</b>	19,4	17,5	18,7	16,4	18,6	21,4	18,1	19,6	19,5	25,3	18,3	20,2	28,1
<b>Solde du compte des services</b>	7,0	8,2	8,2	8,2	5,8	6,4	7,5	5,5	5,4	5,7	5,9	8,0	3,9
<b>Solde du compte des revenus primaires</b>	6,5	6,3	5,8	6,3	7,5	5,7	6,3	4,2	3,3	7,6	5,3	5,0	-0,4
<b>Solde du compte des revenus secondaires</b>	-11,8	-11,3	-11,7	-13,3	-12,7	-12,4	-14,5	-11,8	-10,4	-7,9	-9,9	-13,3	-13,8

Source: Banque centrale européenne

**Euro-indicateurs de la balance des paiements de la zone euro<sup>4</sup> (ZE18),**  
**corrégés des variations saisonnières**  
(en mrds d'euros)

	T4/2013	T1/2014	T2/2014	T3/2014	T4/2014
<b>Solde des opérations courantes de la zone euro</b>	54,6	59,0	57,8	66,1	<b>57,3</b>
<b>Solde du compte des biens</b>	54,2	52,6	58,1	64,5	<b>66,6</b>
<b>Solde du compte des services</b>	19,8	24,6	19,7	16,7	<b>17,7</b>
<b>Solde du compte des revenus primaires</b>	14,1	18,3	19,6	15,1	<b>9,8</b>
<b>Solde du compte des revenus secondaires</b>	-33,4	-36,3	-39,6	-30,1	<b>-36,9</b>

Source: Banque centrale européenne

1. Le *compte des opérations courantes* couvre toutes les transactions entre unités résidentes et non résidentes et se réfère au commerce international des biens et services, aux revenus et aux transferts courants. Plus de détails sur les concepts et définitions utilisés sont disponibles sur le site web d'Eurostat:  
[http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/bop\\_6\\_esms.htm](http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/bop_6_esms.htm)  
De plus amples informations sur les statistiques de la balance des paiements sont disponibles sous:  
[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Balance\\_of\\_payment\\_statistics](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Balance_of_payment_statistics)
2. L'Union européenne (UE28) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Sloveenie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.  
Jusqu'au 31 décembre 2014, la zone euro (ZE18) comprenait la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Sloveenie, la Slovaquie et la Finlande. Depuis le 1er janvier 2015, la zone euro (ZE19) inclut également la Lituanie. Les données pour la ZE19 seront disponibles dans la deuxième publication des données du 1er trimestre 2015.
3. Les premières estimations de la balance des paiements de l'UE pour le trimestre de référence sont basées sur les sommes des données mensuelles fournies par les États membres à Eurostat 44 jours après le mois de référence et doivent être considérées comme provisoires. Eurostat publie ensuite un second communiqué une fois que les données trimestrielles lui ont été transmises sur une base plus complète, 85 jours après le trimestre de référence. Les chiffres peuvent également être révisés au moment où les données des trimestres suivants sont transmises par les États membres.
4. Selon l'accord sur le partage des responsabilités, la Banque centrale européenne (BCE) ([www.ecb.int](http://www.ecb.int), section Statistique/«Communiqués de presse statistiques») calcule et publie les statistiques trimestrielles et mensuelles de la balance des paiements pour la zone euro, alors que la Commission européenne (Eurostat) traite des agrégats trimestriels et annuels pour l'UE. Les agrégats pour la zone euro et l'UE sont calculés, de manière consistante, en utilisant les transactions enregistrées vis-à-vis des résidents des pays respectivement hors de la zone euro et de l'Union européenne.
5. La somme des données mensuelles ne correspond pas forcément aux valeurs trimestrielles en raison des opérations d'arrondi.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Plus d'informations sur les données:

**Tim ALLEN**  
Tél: +352-4301-33 444  
[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)

**Ioana-Diana CUCU**  
**Matthias LUDWIG**  
Tel: +352-4301-38 380  
[Matthias.ludwig@ec.europa.eu](mailto:Matthias.ludwig@ec.europa.eu)

 **Demanda media:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)

 [ec.europa.eu/eurostat/](http://ec.europa.eu/eurostat/)

 [@EU\\_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)